

Résolution sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier la persécution d'anciens fonctionnaires

2023/2881(RSP) - 05/10/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 519 voix pour, 15 contre et 18 abstentions, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier la persécution d'anciens responsables du gouvernement.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, les Verts/ALE, ECR, The Left et députés.

Le Parlement a déploré le niveau des violations des droits de l'homme en Afghanistan, qui ont augmenté de manière exponentielle depuis la prise du pouvoir par les Talibans. Il a dénoncé avec la plus grande fermeté toutes les violations des droits de l'homme dans le pays, y compris la persécution généralisée des anciens fonctionnaires du gouvernement et des anciens membres des forces armées, l'oppression écrasante des femmes et des filles et la politique de l'apartheid de genre, et le ciblage des organisations de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme.

La résolution appelle les autorités afghanes de facto à respecter pleinement l'engagement qu'elles ont pris publiquement d'amnistier les anciens fonctionnaires du gouvernement et les anciens membres des forces de sécurité nationales.

Le Parlement a également exhorté les autorités de facto à lever les restrictions sévères imposées aux droits des femmes et des filles, conformément aux obligations internationales de l'Afghanistan. À cet égard, l'UE est invitée à renforcer son soutien à la société civile afghane, notamment en finançant des programmes spécifiques d'assistance et de protection pour les défenseurs des droits de l'homme et en délivrant des visas humanitaires pour les femmes et les jeunes filles persécutées.

Le Parlement a également condamné les Talibans qui persécutent brutalement les chrétiens et les autres minorités religieuses afin de les éradiquer du pays.

Enfin, la Commission et les États membres sont invités à renforcer l'aide humanitaire, ainsi que le financement des besoins de base et le soutien aux moyens de subsistance.